



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle continue « Entretien des locaux » avec la MFR Services de Chevanceaux pour :

- Madame CARPENTIER Nathalie,
- Madame CILIA Patricia,
- Madame CONSTANTIN Alexia,
- Madame DEGUILLAUME Sandrine,
- Madame DUCOUSSET Patricia,
- Madame LAFFORGUE Mélanie,
- Madame RAIGNIER Sonia,
- Madame SEGUIN Lauryne,

les 6 et 7 avril 2022 pour un montant net de 1 344,00 €.

Fait à Jonzac,
Le 04 AVR. 2022

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON